Visite virtuelle de l'école

Coordonnées et communication avec l'école

Chemin des écoles
06650 LE ROURET
📞 04.93.77.41.02
✉ ecole.0061776y@ac-nice.fr

Nous utilisons un ENT (Espace Numérique de Travail) pour :

- Vous informer des projets de classe et des sorties.
- Partager des photos de la vie de la classe.
- Faciliter les échanges avec un cahier de liaison et une messagerie numériques.

Vous recevrez vos identifiants de connexion en début d'année.

Cet outil est destiné à favoriser les échanges **positifs et constructifs** avec les familles.
Les parents jouent un rôle essentiel dans la scolarité de leur enfant.
Ils l'accompagnent dans la gestion de ses émotions et dans ses grandes acquisitions.

Ils le voient grandir et gagner en autonomie.

École Maternelle du Rouret 2025-2026

Votre enfant entre à l'école pour la première fois. C'est une étape importante, pour lui comme pour vous !

La Maternelle est l'école du langage et de la socialisation. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, s'épanouir et affirmer leur personnalité. Ces premières années de scolarisation établissent les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

Programmes et horaires à la Maternelle : https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle-4193

Extrait du règlement de l'école

Les bijoux, montres, jouets, cosmétiques, médicaments, goûter et confiseries sont interdits

Les enfants doivent se présenter en bon état de santé et de propreté. Les ongles doivent être coupés.
Si vous constatez la présence de poux ou de lentes dans les cheveux de votre enfant, vous devez en avertir l'enseignante et le traiter en conséquence.
Merci d'informer l'équipe en cas de maladie contagieuse.
L'équipe éducative se réserve le droit de vous contacter si l'état de votre enfant est incompatible avec la collectivité.

Le personnel n'est pas habilité à administrer de médicaments sauf dans le cadre d'un PAI.

Les vêtements et chaussures doivent être faciles à enfiler ou retirer par votre enfant. Pensez à les marquer pour éviter les pertes et échanges.
Les doudous et tétines sont autorisés. Utilisés dans un premier temps à la demande, ils sont progressivement réservés à la sieste.

Les retards perturbent le bon fonctionnement de la classe et doivent être exceptionnels. En cas de retard, vous devez vous présenter côté Ouest et sonner **une fois**, en attendant qu'un membre de l'équipe puisse venir vous ouvrir et déposer votre enfant dans sa classe.

Toute absence doit être justifiée.

Pour la rentrée

MERCI DE PRÉVOIR :

Un sac contenant : un change complet à la taille de votre enfant et adapté à la saison (sous-vêtements, chaussettes, haut et bas) + éventuellement son doudou et sa tétine.

Vous pouvez prévoir une casquette ou un imperméable selon la météo.

Un gobelet en plastique de 20 cL environ

2 boîtes de mouchoirs

Aucun autre objet ne doit encombrer le sac.

Le tout noté au nom de votre enfant.

LA RÉUNION DE RENTRÉE

La journée se compose de différents temps d'activités en classe et en salle de motricité, auxquels s'ajoutent les récréations, la pause méridienne et la sieste pour les PS.

Vous serez conviés à une réunion avec l'enseignante de votre enfant rapidement après la rentrée. Elle pourra ainsi vous communiquer les informations utiles et répondre à vos questions.

Votre présence est donc très importante.

Informations utiles

RENTRÉE DES CLASSES

Les répartitions définitives seront affichées le vendredi 29 août 2025 à partir de 16 heures côté Ouest.

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 1er septembre 2025** entre 8h20 et 8h30 **pour tous les MS et GS.**

Pour les futurs PS, une rentrée échelonnée sera organisée comme suit :

Lundi 1er septembre pour les enfants dont le nom de famille commence entre A et G.

Mardi 2 septembre pour les enfants dont le nom de famille commence entre H et Z.

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

L'accueil a lieu :
Le matin entre 8h20 et 8h30
L'après-midi entre 13h50 et 14h00

ENTREES ET SORTIES

Les parents déposent et récupèrent leur enfant à la porte ou au portail désigné pour sa classe (cette information sera communiqué sur les listes définitives)

S'il fréquente le périscolaire, il y sera conduit directement.